



Communiqué de l'APER à l'occasion de la journée du 8 mars 2020 ; Journée internationale des droits des femmes.

L'APER souligne le travail des femmes et particulièrement au niveau des fonctions d'encadrement et celui du travail des syndiqués non syndiqués au sein du réseau de la santé et services sociaux. Votre engagement exceptionnel fait la différence pour le maintien et le développement des soins et services de qualité à l'ensemble de la population.

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'APER s'assure du bon déroulement des travaux d'équité et tient à remercier les femmes qui exercent cette profession de gestionnaire à promouvoir et à soutenir.

À propos de l'APER

L'APER est une association professionnelle bilingue qui représente le personnel d'encadrement et les syndiqués non syndiqués œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Fondée en 1973, l'APER est fière d'offrir un service professionnel personnalisé en matière de relations de travail.